

Prénom :

Nom :



Charte Club

Saison 2026-2027

Préambule

Né de la fusion en 2022 entre le DB Coaching Triathlon et l'AS Corbeil-Essonnes Triathlon, le club DB Corbeil-Essonnes Triathlon est affilié à la Fédération Française de Triathlon depuis Septembre 2022. Sa vocation est d'accueillir, former et accompagner les triathlètes qui souhaitent s'entraîner et pratiquer le triathlon ou ses variantes.

Soutenu par la ville de Corbeil-Essonnes, par le Grand Paris Sud et la ligue Ile-de-France de Triathlon, le club travaille au développement de la pratique du triathlon pour tous les publics, et oriente ses efforts vers la structuration de son encadrement sportif pour répondre à la diversité des attentes de ses licenciés.

Le code du triathlète

ECOUTER les conseils et consignes des entraîneurs, arbitres ou personnels encadrants lors des entraînements, manifestations ou compétitions.

VEHICULER une belle image du sport et de notre association en toute occasion, en toute circonstance, en tout lieu, à travers nos échanges avec les personnes physiques et morales que nous côtoyons.

ŒUVRER en permanence à l'épanouissement de chaque adhérent de l'association, quelle que soient ses ambitions sportives, niveau de pratique, âge et sans discrimination (être exemplaire, généreux, tolérant, pas de moquerie, encouragements).

LUTTER en faveur de l'environnement à l'entraînement comme en compétition, et lorsque nous organisons des manifestations sportives ou festives : utiliser les poubelles, préserver les espaces verts et les installations sportives.

UTILISER avec soin le matériel, qu'il soit personnel ou prêté par le club (pendant la séance et lors du rangement)

RESPECTER les règles du sport en général et du nôtre en particulier, bannir toute forme de tricherie ou dopage, agir avec fair-play et dans le respect d'autrui. Ponctualité & politesse sont de rigueur.

RESPECTER les horaires afin de ne pas perturber les entraînements en cours sous peine d'exclusion et venir avec la volonté de travailler et de progresser.

PARTICIPE avec assiduité et ponctualité aux entraînements dans les 3 disciplines (ou 2 pour cadets / juniors) avec le staff technique du club. Toute collaboration avec d'autres entraîneurs devra être validée par le directeur technique.

PARTICIPE en priorité aux courses et événements du calendrier club ainsi qu'aux stages clubs et/ou LIF.

Le code des accompagnateurs

ETRE un spectateur discret des séances. Il n'interagit pas avec son enfant durant l'entraînement et respecte les consignes des entraîneurs.

ENCOURAGER son enfant et ses camarades d'entraînement tout en véhiculant les valeurs de respect et d'écoute.

S'ENGAGER à respecter les horaires d'entraînement et **INFORMER** les encadrants en cas d'absence à l'entraînement.

PARTICIPER à la vie du club en aidant occasionnellement l'encadrement en cas de besoin.

RESPECTER le règlement intérieur des enceintes sportives

Obligations du triathlète

Le triathlète s'engage à participer à la vie du club en participant **a minima**

	Épreuves Challenge	Stages	SuperLIFT / Sélectifs	Extra*	Entraînement dans les 3 disciplines
Apprentissages	1 par trimestre	-	-	1	Oui
C1 (Poussins / Pupilles)	2 par trimestre	2	-	1	Oui
G2 (Benjamins / Minimes)	2 par trimestre	2	Obligatoire si sélection	3	Oui
Cadets / Juniors	2 par trimestre	Option	Obligatoire si sélection	3	2 minimum
Adultes	3	-	-	3	Oui

*Extra : Compétitions et Animations club (participant ou bénévole), opérations RSO, formation entraîneur, formation d'arbitre, aide à l'encadrement des groupes de jeunes, bénévolat aux forums, bénévolat sur des épreuves extérieures (Bois-Le-Roi, Essonnes Winter Games...)

Signature de l'adhérent et du représentant légal pour les mineurs, précédée de la mention « lu et approuvé »

.....
Adhérent

.....
Représentant légal